

AXE 3 : PARTIR DES BESOINS DES TERRITOIRES ET DES USAGERS POUR GARANTIR UNE OFFRE DE SOIN ACCESSIBLE, ADAPTEE ET DE QUALITE

Chapitre 7 : Accompagner l'évolution des plateaux médico-techniques pour répondre aux besoins dans une logique de gradation

Mots clés : #innovation, #expertise, #proximité, #pertinence des soins

1. Diagnostic et enjeux

Les plateaux médico-techniques (PMT) sont une composante structurante de l'organisation des prises en charge comprenant : imagerie (diagnostique et interventionnelle), biologie médicale (notamment la génomique ...), pharmacies à usage intérieur (pharmacotechnie, stérilisation ...), blocs opératoires et interventionnels, explorations fonctionnelles, unités de soins critiques (dont réanimation) et unités de surveillance post-opératoire.

Leur nécessaire adaptation doit prendre en compte les contraintes liées à la fois à la nature des prises en charge (moins standardisées, adaptées aux besoins et spécificités des patients, plus chroniques, plus âgés), à la spécificité évolutive des gestes et des équipements (cohérence des équipes professionnelles, compétences notamment médicales, technicité croissante des prises en charge) avec la gradation des activités ainsi qu'aux évolutions offertes par le numérique, l'évolution des métiers et la décentralisation des parcours, dans le cadre du soin y compris la recherche clinique.

L'évolution des PMT doit répondre aux besoins multidimensionnels tout au long du parcours du patient (diagnostic, soins et surveillance) en intégrant les exigences médicales ou pharmaceutiques, parfois sociétales (accès aux plateaux d'AMP ...) et la temporalité (urgence, soins non programmés ...).

S'inscrivant dans les 5 années à venir, le Projet Régional de Santé induit nécessairement la prise en compte de l'évolution des ressources humaines en santé (RHS). En effet, la contrainte est telle que la réponse aux besoins de la population, en terme d'accès égal à une offre de qualité, s'envisagera par des logiques de coopérations ou de recompositions.

En outre, les cinq prochaines années seront marquées par le caractère incontournable des évolutions liées la santé digitale et environnementale ainsi que celles liées aux métiers et à leur répercussion organisationnelle.

2. Objectifs stratégiques et opérationnels à 5 ans

Objectif stratégique 1 : Mettre en œuvre la politique de gradation de soins

Objectifs opérationnels :

- a. Structurer l'organisation de l'accès aux PMT, dont en situation d'urgence ou de nécessité de soins non programmés ;
- b. Assurer l'adéquation entre les PMT (et leur environnement) et les actions ou interventions réalisées (chirurgie complexe, chirurgie assistée par robot, périnatalité et santé de la femme, radiologie interventionnelle, biologie de proximité, santé de l'enfant ...) ;
- c. Garantir l'accès aux soins complexes et à l'innovation pour tous et partout : cartographier les dispositifs existants afin de proposer un maillage francilien (ex : génomique, lieux de recherche

impliquant la personne humaine, accès aux médicaments de thérapie innovantes, pratiques thérapeutiques spécifiques ...).

Objectif stratégique 2 : Accompagner l'évolution des PMT en fonction des besoins de santé et des moyens

Objectifs opérationnels :

- a. Structurer la couverture du territoire pour les prises en charge médicotechniques adaptées (ex : UPOG, handicap, obésité, bilan pré-greffe, chirurgie pédiatrique, cardiaque, neurochirurgie ...) ;
- b. Accompagner les innovations organisationnelles telles que pratiques avancées, délégations de tâches, circuits courts, chirurgie hors bloc ... (Repérage et soutien aux unités d'accès vasculaires veineux (UAVV) et protocoles de coopérations induits, sortie hyper précoce, filière physiologique, journée de dépistage rapide et complet) ;
- c. Accompagner et renforcer les organisations, notamment au sein des GHT et en relation étroite avec le CHU en réponse aux projets médicaux partagés et le déploiement des outils facilitant les coopérations territoriales (maisons de santé, CPTS, GCS moyen, ...), pour s'adapter aux évolutions de la recherche clinique (essais cliniques décentralisés, recherches en soins primaires) et des pratiques de soins (innovations scientifiques et technologiques, élargissement des indications des thérapies cellulaires et géniques, notamment pour les hémopathies malignes et non malignes).

3. Moyens d'y parvenir / leviers pour l'atteinte des objectifs de l'axe

- a. Mettre en œuvre la nouvelle réglementation (décrets relatifs à la gradation) en adéquation avec la réalité des territoires franciliens :
- Assurer sur le territoire la fluidité des parcours avec un objectif du patient pris en charge dans la structure disposant du plateau médico-technique le plus adapté à ses besoins ;
 - ➔ Décrets publiés (exemple : EML, chirurgie, traitement des cancers, pharmacie à usage intérieur et leurs activités « comportant des risques particuliers » ...) ;
 - ➔ Pas d'évolution réglementaire récente (exemple périnatalité, biologie médicale).
 - Concilier concentration et proximité dans le domaine de la biologie médicale : sites non éloignés entre eux, préserver le service médical rendu aux cliniciens et patients et leur permettre de bénéficier des innovations scientifiques et technologiques notamment par la réduction des délais de rendu des résultats (important en microbiologie, en génétique moléculaire) ;
 - Veiller à déployer une gradation en adéquation avec la permanence de soins et organiser les nécessaires relais à sa bonne organisation (cartographie du maillage territorial) ;
 - Assurer une organisation du recours de proximité, territoire ou régional de manière adaptée ;
 - Identifier et rendre accessibles les dispositifs spécifiques aux populations les plus vulnérables ;

- S'appuyer sur les solutions digitales (télémédecine et IA) pour les échanges et le travail coopératif (exemple de projet de numérisation du workflow des laboratoires d'anatomocytopathologique);
- Intégrer l'expérience patient dans l'évaluation des pratiques ;
- Optimiser l'organisation de l'offre en limitant les redondances ;
- Mettre en œuvre des tableaux de bord au sein d'observatoire régionaux pour suivre les évolutions des pratiques et leurs impacts

b. Conduire des programmes d'accompagnement ou de contractualisation dédiés:

- Concevoir, réorienter ou renforcer des programmes d'intervention dans une approche partenariale (acteurs de proximité, assurance maladie, ministère, fédérations, syndicats ...) afin d'identifier les domaines où des marges d'amélioration peuvent être obtenues ;
- Elaborer des projets d'appui, d'accompagnement adapté à la thématique (avec les experts du secteur), au territoire (avec les acteurs de proximité) et à la maturité du sujet (projet expérimental, phase pilote, campagne de généralisation ...) ;
- Mettre en œuvre le projet dans une logique de résultat et de capitalisation pour l'ensemble des acteurs franciliens et pour répondre aux besoins des patients, en prenant en compte de l'expérience patient.

Indicateurs

Indicateurs	Méthode de construction	Valeur d'origine	Valeur cible
Garantir l'accès aux plateaux médico-techniques sur l'ensemble du territoire	- recenser et qualifier les PMT existants - définir un plan d'action pour garantir un accès égal en IDF	Nouvel indicateur	A quantifier en fonction de l'inventaire des PMT existants (selon leur composition) pour définir un taux par million d'habitants / par niveau de PEC
Fluidifier et optimiser les accès et/ou les échanges vers les plateaux-médico-techniques d'expertise	- Améliorer la lisibilité du parcours de prise en charge pour les professionnels et les patients (gradation) - Optimiser les flux d'informations entre les sites de proximité et d'expertise	Conventions d'association CHU-GHT	
Définir des niveaux techniques de PMT en fonction de la gradation de la prise en charge (MSP, CPTS) : composition et équipements adaptés à ce qui relève du recours , intermédiaire puis plus expert	- Qualifier les différents niveaux de PMT et leur composition - Proposer des actions pour les mettre au niveau des exigences liées à la gradation de l'activité	Nouvel indicateur	100 % des PMT adaptés : upgradés et/ou créés